Programme de formation
« Réglementation et recommandations pratiques en matière de BEA pour la capture, la manipulation et les interventions courantes sur les poissons sauvages »

CONTEXTE

Les établissements utilisateurs d'animaux à des fins scientifiques doivent s'assurer du maintien des compétences et de la veille technique et scientifique de leurs collaborateurs. En vertu de la directive européenne 2010/63/UE retranscrite dans le droit français dans l'arrêté du 2013, ces établissements doivent respecter la règle des 3R (remplacement, réduction et raffinement) et s'engager à respecter les principes éthiques, la protection des animaux et le bien-être animal. La formation continue des personnels est obligatoire et doit représenter un volume minimal de 3 jours par période glissante de 6 ans.
Toutes structures travaillant sur les poissons sauvages, qu'elles aient ou non le statut d'établissement utilisateur, sont concernées par ces directives dans leurs activités quotidiennes et se doivent de prendre en compte et d'appliquer les recommandations relatives au bien-être animal, afin d'éviter toute souffrance ou douleur consécutive à des captures ou manipulations d'animaux sauvages.
Cette formation s'adresse à tout personnel travaillant sur les poissons sauvages dans leur environnement naturel et qui souhaite connaître les obligations réglementaires associées à différentes pratiques courantes (capture, transport, manipulation, anesthésie, mise à mort,…). La formation abordera des aspects réglementaires en lien avec le BEA et des recommandations pratiques seront abordées, avec des mises en application pratiques lors de travaux pratiques individuels ou en petits groupes.

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public travaillant sur les poissons sauvages, notamment les instituts de recherche, les structures de gestion (Fédérations de Pêche et piscicultures fédérales) et les bureaux d'étude. Il n'est pas indispensable d'être titulaire des diplômes de Concepteur / Applicateur de procédures expérimentales sur animaux, même si l'un des diplômes est fortement recommandé.

PRÉ-REQUIS

- Une formation préalable en expérimentation animale niveau Concepteur ou Applicateur « Espèces aquatiques » est recommandée

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de son parcours de formation, le stagiaire sera capable de :
- Appliquer les procédures réglementaires requises dans le cadre d'étude des poissons sauvages, sur le terrain et en laboratoire ;
- Prendre en compte la notion de bien-être animal et de raffinement dans le cadre de ses interventions ;
- Comprendre les points clés de la demande d'autorisation de projet (DAP Apafis), rédigée dans le cadre de prélèvements ou de marquages
- Appliquer les bonnes pratiques sous l'angle du BEA dans les différentes procédures mises en œuvre (capture, anesthésie, mise à mort, biométrie, marquage,…).

Jour 1 (7h):

Matin : 4h – cours théoriques (règlementation 2h + recommandations pratiques et évaluation 2h)

- 8h00-8h30 : accueil des participants, café

8h30-10h30 : Réglementation en matière de BEA pour la capture et la manipulation des poissons sauvage

- **Introduction**. Présentation de l'organisation de la formation, des intervenants et des objectifs.
- **Contexte réglementaire concernant le BEA et application aux poissons sauvages**

Réglementation européenne et nationale en matière de BEA, cadrage sur le champ de l'expérimentation animale et sur l'utilisation des animaux sauvages. Réglementation sur la formation des concepteurs/opérateurs et l'agrément des établissements utilisateurs. Notion de stade de vie des poissons sur les aspects réglementaires. Introduction sur les 3R et focus sur le Raffinement des procédures et le Bien-être animal.

- **Manipulation des poissons, prélèvements et marquages : règles applicables en fonction des procédures réalisées**

Catégorisation des différentes procédures communément réalisées par les scientifiques et les gestionnaires de la pêche sur les poissons sauvages au regard des dispositions réglementaires. Détail des démarches à entreprendre en amont (ex : capture, transport, marquage) et des règles à prendre en compte pour établir les modes opératoires.

10h30-12h20 : Recommandations et bonnes pratiques pour le BEA : Anesthésie, biométrie et prélèvements

- **Anesthésie / euthanasie**

Définitions, objectifs et règles générales de l'anesthésie. Les différents anesthésiants disponibles (iso-eugénol, benzocaïne, tricaïne) : avantages / inconvénients, règles d'emploi (préparation, posologies, élimination). Contraintes réglementaires : voies d'approvisionnement, stockage et traçabilité.

- **Biométrie et prélèvements de tissus : écailles, œufs, fragments de nageoires et autres tissus**

Typologie des prélèvements sur poissons sauvages et rappel des dispositions réglementaires associées. Bonnes pratiques pour le BEA détaillées pour chaque procédure.

12h20-12h30 : Evaluation (quizz)

Pause déjeuner (12h30-13h45)

Après-midi : 3h15 – TPs

13h45-17h : Travaux pratiques : Applications des notions théoriques en matière de BEA pour l'anesthésie, les prélèvements et la mise à mort de poissons sauvages (TPs par petits groupes)

TP1 : Bonnes pratiques pour l'anesthésie des poissons avec réveil

Comparaison de deux anesthésiants : Benzocaïne et tricaïne. Préparation des dosages et du bain, mise en applications, observations des stades d'anesthésie, réveil. Manipulation par binôme.

TP2 : Bonnes pratiques pour la mise à mort de poissons. Mise en application des recommandations pour les prélèvement de tissus
Mise à mort par surdosage d'anesthésiant.
Démonstration puis entraînement des participants aux prélèvements sanguins.
Bonnes pratiques pour le prélèvement des écailles, du mucus et des fragments de nageoires (différents protocoles)

Jour 2 (7h):

Matin : 3h45 – cours théoriques (recommandations pratiques 2h45 + règlementation DAP 1h)

8h-8h30 : accueil des participants, café

8h30-12h30 : Recommandations et bonnes pratiques pour le BEA : capture, transport, marquages
Introduction
Capture des poissons sauvages et transport
Présentation des principaux modes de captures des poissons, des procédures réglementaires, des contraintes liées au transport, des étapes de désinfection et des points de vigilance sous l'angle du BEA. Aspects très pratiques et rappel des gestes de protections pour les animaux et pour les manipulateurs (zoonose, risques chimiques)

Les différents types de marquages réalisés sur les poissons sauvages et bonnes pratiques
Les principaux marquages individuels et de masse des poissons. Rappel des techniques soumises à autorisation au titre de l'expérimentation animale. Liste des bonnes pratiques sous l'angle du BEA (désinfection, anesthésie, raffinement,…). Notion de point limite. Préparation du matériel, capture des poissons sauvages et transport

10h30-11h30 : Points de vigilance BEA pour le remplissage de la DAP
La Demande d'Autorisation de Projet APAFIS : Présentation des points clés. Retour d'expérience sur des procédures de marquage
Présentation du formulaire APAFIS qui doit être rédigé dans le cadre d'expérimentations sur animaux, présentation des rubriques clés, notamment de l'argumentaire pour le respect des « 3 R ». Exemple dans le cadre d'une opération de marquage RFID. Point sur les signes de stress et les points limites associés (spécifiques à l'espèce/stade).

11h30-12h : procédures de désinfection du matériel et importance pour le BEA (recommandations pratiques)
Démonstration du « kit terrain » de désinfection
Désinfection du matériel de chirurgie

12h-12h15 : Evaluation (quizz)

Pause déjeuner (12h15-13h15)

Après-midi : 3h - TPs + synthèse

13h15-16h15 : Travaux pratiques : application des recommandations et raffinements pour le marquage (RFID et chirurgical)

TP3 : marquage RFID
Travail individuel sur 1 poissons mort. Démonstration puis implantation à la main après incision scalpel et implantation à l'aide du trocart. Dissection des poissons pour localiser le PIT tag dans les viscères.

TP4 : marquage chirurgical (poisson mort)
Présentation du dispositif de recirculation
Démonstration préalable d'une implantation d'émetteur avec suture
Entraînement des participants avec kit de suture puis sur poisson mort. Travail en binôme.

Synthèse, conclusion, échanges

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- **Formation en présentiel sur 2 jours ou en visio sur 2 demi-journées (les matins)**
- Apports théoriques sur la réglementation
- Mises en situation sur des cas concrets portant sur la manipulation des poissons sauvages
- Recommandations pratiques intégrant le BEA dans le cadre des principales interventions sur le terrain
- Travaux pratiques sur les principaux points abordés en lien avec le BEA (uniquement pour le format en présentiel)

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation formative au cours de la formation (QCMs + évaluations TPs)
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

- Certificat de réalisation en fin de formation
- Feuille d'émargement

MODALITÉS

- Durée : 14H sur 2 journées
- Horaires : Jour 1 : 8h30-12h30 et 13h45-17h
  Jour 2 : 8h30-12h15 et 13h15-16h15
- Accessibilité

  - Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap.
  - Chaque situation étant unique, nous vous demandons de nous contacter avant votre inscription. Nous pourrons ainsi vous détailler les possibilités d'accueil pour vous permettre de suivre la formation ou vous orienter vers les structures spécialisées.
- Effectif : minimum 12, maximum 18
- Date(s) : **26 et 27 novembre 2025**
- Délai d'accès : inscription avant le 30 septembre 2025

TARIF

- Formation complète en présentiel (cours théoriques + travaux pratiques sur 2 jours) : 1000 € par participant (TVA non applicable)
- Formation en visio (cours théoriques sur 2 matinées) : 400€ par participant (TVA non applicable)

INTERVENANT

- **Dr. Alexandre Richard**, co-gérant et référent expérimentation animale chez Scimabio Interface
- **Dr. Emilie Réalis**, Ingénieure de recherche à l'INRAE UMR CARRTEL, responsable de la SBEA de l'unité
- **Dr. Emmanuel Meunier**, Vétérinaire aquacole et co-gérant de VETOFISH.
- **CONTACT pour préinscription :**
  - formation@scimabio-interface.fr
  - scimabio-interface.fr

LES + DE SCIMABIO INTERFACE

- Un accompagnement individualisé tout au long du parcours de formation
- Une formation avec mises en situation pratiques
- Un organisme de formation à taille humaine et certifié Qualiopi pour ses actions de formation